



Vendredi 22 avril 2016

Prime d'activité : 25 500 personnes en ont bénéficié dans le Maine-et-Loire

Trois mois après sa mise en place, « **le succès de la prime d'activité est incontestable** » se réjouit Luc BELOT. Depuis le début de l'année, plus de 2,3 millions de foyers, représentant plus de 3,8 millions de personnes, ont bénéficié du dispositif. La prévision initiale de 2 millions de ménages est d'ores et déjà dépassée. « **Dans le département, 25500 personnes en ont bénéficié** » annonce le parlementaire de la majorité.

Versée pour la première fois début février, la prime d'activité touche de nouveaux publics : plus de la moitié de ses bénéficiaires ne percevaient pas le RSA activité. La prime constitue un droit nouveau pour les jeunes, qui sont nombreux à la recevoir : près d'un adulte bénéficiaire sur cinq, soit près de 400 000 personnes, a moins de 25 ans. La prime d'activité représente un gain significatif : en moyenne, le montant de prime versé est de 164 euros par mois.

« Ce succès résulte de la mobilisation des caisses d'allocations familiales et de la mutualité sociale agricole afin de garantir qu'un maximum de personnes susceptibles de bénéficier de la prime dépose une demande » ajoute t'il et précise qu' **« il ne s'agit pas d'un minima social mais d'insister à la reprise d'activité et que le travail soit valorisé »**.

Cette prime permet de soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs, gagnant moins de 1 500 euros par mois (pour un célibataire). Les étudiants et les apprentis peuvent également y avoir droit s'ils justifient, dans le trimestre concerné, de revenus d'activité suffisants (salaire mensuel au moins égal à 893,25 euros). Plus de 5,6 millions d'actifs, dont 1 million de jeunes, sont éligibles à la prime d'activité.

Contact presse :

François Benoiton

francois.benoiton@lucbelot.net

02 41 87 95 95

06 82 77 03 54